



École de Golf

INSCRIPTIONS 2011

NOM :

Prénom :

Date de naissance (*jour / mois / année*) :

■ RESPONSABLE PARENT :

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone fixe :

Téléphone mobile :

E.mail :

■ PERSONNE SUSCEPTIBLE DE RÉCUPÉRER L'ENFANT :

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone fixe :

Téléphone mobile :

E.mail :

■ **Certificat médical obligatoire fourni** : oui non

■ **Inscription au club Golf Plastics Vallée obligatoire faite** : oui non

■ **Licence obligatoire fourni** : oui non

N° de licence :

▶ **Les cours ne débuteront pas pour le jeune tant qu'il n'aura répondu à ces 3 obligations.**

■ Frais d'inscription

- Inscription au club le mercredi 6 avril à 14H00 ou par courrier ou auprès de Zoran.
- Session de printemps du 13 avril au 29 juin de 14h00 à 17h00 sauf les 27 avril et 4 mai : 120€
- Session d'automne du 7 septembre au 26 octobre : 96€
- Le règlement de chaque session se fait au premier cours de chaque session, par chèque à l'ordre de :
Association Sportive Golf Plastics Vallée ou ASGPV.

- Les cours ne seront pas remboursés si l'élève arrête en cours de session.

Dans le cadre ou plusieurs enfants d'une même famille s'inscrivent, il sera appliqué une réduction de 10% sur le deuxième et de 20% sur le troisième enfant.

■ Déplacements :

Je soussigné Mr, M^{me}..... autorise mon fils/ ma fille..... à effectuer les déplacements en car ou avec des accompagnants adultes membres du club pour aller s'initier et jouer sur les parcours voisins, St Claude, La Sorelle, La Bresse ou Bouvent.

Dans le cadre de ces déplacements les horaires seront de 13h30 à 17h30, avec un lieu de RDV à définir. Les frais de déplacement sont à la charge de l'ASGPV.

Lu et approuvé, le

Signature

■ Contact : Maurice Bados, au 06 64 67 08 65 et E.mail : m.bados@laposte.net

■ Contact : Responsable de l'École de golf : Olivier Mathieu :06 71 65 69 73 et E-mail : o.mathieu@injectoid.com



Association Sportive Golf Plastics Vallée
Mairie de Samognat - 01580 SAMOIGNAT
© 04 74 76 96 30

Document PDF téléchargé sur le blog officiel du club Golf Plastics Vallée : <http://golfsamognat.canalblog.com>



CERTIFICAT MÉDICAL

de non-contre-indication à la pratique du golf

Légalement, le certificat médical est obligatoire :

- pour tous les nouveaux licenciés ffgolf ;
- pour toute participation à une compétition comptant pour la gestion

des index (individuel Stroke Play, individuel Stableford, individuel contre le par).

Comment procéder pour faire enregistrer votre certificat médical ?

1. Faites remplir ce coupon «Certificat médical» par un médecin.

Si vous utilisez un autre support que ce coupon, votre certificat médical ou sa copie devra :

- comporter votre numéro de licence ;
- viser la pratique du golf «en et hors compétitions» ;
- dater de moins de 12 mois.

2. Remettez-le rapidement au club qui a commandé votre licence.

Si vous n'avez pas commandé votre licence dans un club

(ex.: par Internet ou au siège de la ffgolf), faites enregistrer votre certificat médical soit en le remettant au club dans lequel vous pratiquez, soit en envoyant l'original, ou une copie :

- par courrier, à **ffgolf** - Certificat médical
68, rue Anatole France – 92309 Levallois-Perret Cedex ;
- par fax au numéro 01 41 49 77 04 ;
- par mail à l'adresse : ffgolf@ffgolf.org

3. Conservez une copie de votre certificat médical. Vous pourrez consulter la validité de ce dernier sur le site Internet www.ffgolf.org au sein de votre espace licencié. Elle sera contrôlée par le club qui vous accueillera lors de votre prochaine compétition.

ffgolf®

CERTIFICAT MÉDICAL 2011

de non-contre-indication à la pratique du golf

- Pour tous les nouveaux licenciés ffgolf ;
- Pour toute participation à une compétition comptant pour l'index.

Je soussigné, Docteur en Médecine, certifie avoir examiné :

M. Mme Mlle :

Licence N°

Agé(e) de ans,

et n'ayant pas constaté à la date de ce jour, de signes cliniques apparents contre-indiquant la pratique du golf en et hors compétition pour l'année 2011.

Date : le

Docteur :

CACHET DU MÉDECIN